L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MERCRED MATIN, 24 FEVRIER 1847.

IMPRIME ET PUBLIE PAR
MAGNE & WEISSE,
No 31, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 24 FEVRIER 1847.

Les séances du Congrès continuent à présenter un intérêt incontestable. Celle du 13 février au Sénat a été des plus animées. Il s'agissait, on ne l'a pas oublié, de prendre une décision sur la résolution de M. Yulee, demandant que les éditeurs de l'*Union* fissent prise de la siège avec le gouvernement dans l'enceinte du Sénat. A ce propos on a lancé de fort belles phrases sur la liberté de la presse qui, selon les gens sensés, ne devrait jamais de gêner en bonne, et qui, selon d'autres, doit être aussi illimitée que possible. Comme c'était un journal locofoco qui se trouvait en cause, la plupart des locofocos du Sénat, se sont, bien entendu, rangés dans la dernière catégorie : "ce n'est pas abuser de la liberté de la presse que d'insulter grossièrement des gens qui ne sont pas de la même opinion que nous." voilà ce quon dit, ou du moins ce qu'on est d'ordinaire disposé à penser, et l'on agit en conséquence. Pourtant il s'est trouvé quelques gens du même parti qui ont obéi à un sentiment de justice, en se taillant aux détenseurs de la liberté sans licence. De ce nombre est Calhoun qui a opposé fortement l'illustre Sénateur de la Caroline du Sud, à ne pouvoir pas se traiter ainsi. Mais celui qui a montré le plus d'audace dans le même sens, c'est dans contre M. Westcott de la Floride, qui a saisi l'occasion de prononcer un vigoureux coup-de-boutoir à l'Administration et même au Congrès :

"J'en donne tous les jours la démoralisation du peuple de ce pays, disait-il, entre autre, que la conséquence de cette corruption, de cette corruption locale, c'est qu'on fait rougir notre gouvernement ... de ... le gouvernement du peuple de ce pays, notre gouvernement et nos institutions ne sont pas entre ... comme une machine à pressurer ... ceux qui ... et ... ceux qui ... de mendiants ... sincèrement convaincu ... que ... de l'Etat ... de quelque manière ... pour ... ne se possédait ... ni ... ni ... ni